



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : très faibles populations, contenues le cas échéant
- Cécidomyie des feuilles de pommier : présence latente
- Cécidomyie des feuilles de poirier : présence stable et locale
- Psylle du poirier : quelques foyers d'adultes localement
- Pucerons : migration du cendré quasi terminée
- Carpocapse : baisse des captures en lien avec la fin de G1,
Nombreuses possibilités d'accouplements,
Éclosions fréquentes
Prévisions d'une G2 imminente
- Eulia : émergences issues du vol de G2 plus massives dans le nord de la région
- Capua : absence de capture significative
- Pandemis : rare capture locale
- Petite tordeuse des fruits : diminution des captures, dégâts observés en parcelles
- Sésie du pommier : baisse des captures
- Cossus-cossus : captures faibles dans les Flandres
- Zeuzère : remontée des populations en secteurs sensibles
Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : fin de cycle en cours
- Tavelure : augmentation des taches sur fruits

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : nette diminution des captures en secteurs sensibles
- Mouche de la cerise : faible vol stable

Informations pratiques

- ☁ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☁ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☁ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

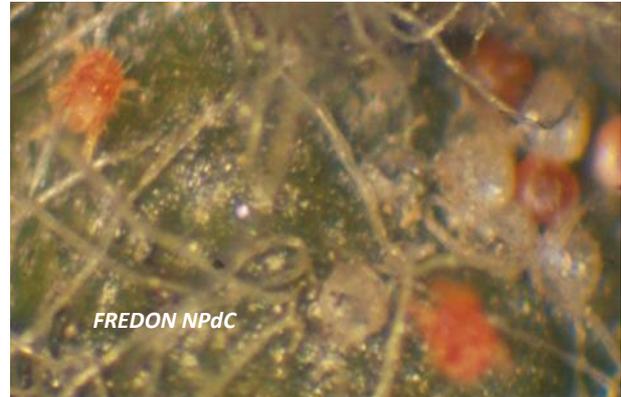
Acariens rouges



Il est possible de constater que les populations d'acariens rouges ont été nulles ou relativement faibles au cours de la semaine dernière, dans les secteurs ayant fait l'objet d'observations.

Cette stabilité des populations du ravageur à un tel niveau, est en lien avec des populations d'auxiliaires, notamment *Thyphlodromus pyri*, toujours élevées comme en Flandre Intérieure. Sur ce secteur, 40% du feuillage était occupé par un auxiliaire au cours de la période. Sur le secteur Neslois, ni les populations de ravageur, ni les populations de prédateur n'ont été observées au cours de la semaine dernière.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

**Seuil de nuisibilité :**

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires

50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en absence de phytoséides**

80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en présence de phytoséides**

Cécidomyies des feuilles de pommier



Le ravageur n'a pas fait l'objet de nouveau signalement au cours de la semaine dernière.

En revanche, il est toujours présent en région sur les secteurs de l'Arrageois ou de Flandre Intérieure.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.



Cécidomyie des feuilles du poirier



Aucun nouveau signalement n'a été fait au cours de la semaine dernière en région. Dans les secteurs où la présence du ravageur

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Psylles du poirier



Situation en parcelles

Une très faible évolution de la situation a été observée au cours de la semaine dernière sur certains secteurs. Ainsi, de très faibles populations, sous forme adulte, ont été observées en parcelles notamment sur le secteur Arrageois. En revanche, la situation est toujours très calme sur les autres secteurs à l'instar de celui du Neslois.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes et larvaires. Un suivi fréquent doit être maintenu.

Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons

Puceron cendré : seules de très rares populations du ravageur ou encore été constatée au cours de la semaine dernière en région. Dans la plupart des cas, le puceron est désormais présent sur son hôte secondaire.



Puceron cendré sur plantain lancéolé



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère sont sous contrôle, malgré une très légère augmentation des populations notamment sur le secteur Abbevillois. *Aphelinus mali*, a encore été observé dans de nombreux secteurs de la région, comme en Flandre Intérieure, le Neslois ou encore sur l'Arrageois.



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrpe



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	10-juil.	17-juil.	Tendance /S-1	10-juil.	17-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	1,0	↔		1,0	
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0					
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0				
Abbevillois (80-62)				0,2	0,3	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘	0,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)		0,0			0,0	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		2,0			3,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

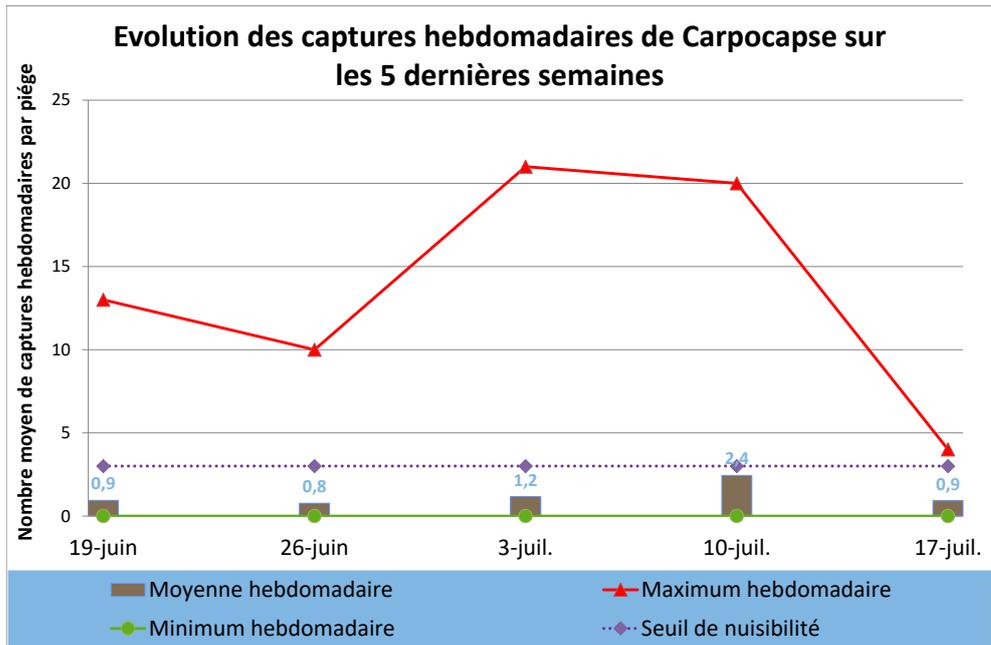
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Les populations du ravageur tendent à diminuer à l'échelle régionale. La moyenne hebdomadaire des captures sur l'ensemble du réseau a ainsi été de 0,9 papillon durant la semaine dernière.

Malgré cette tendance, certains secteurs de la région ont vu leur niveau de captures augmenter sur la même période à l'instar du Hainaut (dépassant au passage le seuil de nuisibilité à l'hectare), ou encore l'Avesnois et l'Amiénois. Dans une moindre mesure, l'Abbevillois a également enregistré une augmentation.

Sur les autres secteurs du réseau, les niveaux de captures ont été à la baisse ou nuls.

Cette dynamique de population semble donc conforme avec une fin de vol de première génération.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	11-juil.	18-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	4,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,5	0,8	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	2,0	↗
Amiénois (80)	0,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	4,7	1,3	↘
Pays de Bray (80-60)	4,0	1,0	↘
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quintinois (02)	3,0		
Laonnois (02)	0,5	0,0	↘
Montdidérien (80-60)	0,0		
Beauvaisis (60)	10,5		
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été propices aux accouplements du ravageur. Sur la plupart des secteurs, de larges plages de possibilités ont été enregistrées, interrompues localement et ponctuellement par une hygrométrie trop faible, sur quelques secteurs seulement.

L'absence de précipitation a également favorisée le dépôt des œufs le cas échéant.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	11/07/2017	12/07/2017	13/07/2017	14/07/2017	15/07/2017	16/07/2017	17/07/2017
Flandre Maritime (59)	Blue						
Flandre Intérieure (59-62)	Blue						
Lille Sud (59)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Montreuillois (62)	Blue						
La Bassée (59)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Hainaut (59)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Abbevillois (80-62)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Arrageois (62)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Cambrasis (59)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Avesnois (59)	Blue						
Amiénois (80)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Thiérache (59-02)	Blue						
Pays de Bray (80-60)	Green	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Neslois (80-60-02)	Green	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
St Quentinnois (02)	White	Blue	White	Green	Blue	Blue	Blue
Laonnois (02)	Blue	Blue	Green	Blue	Green	Blue	Blue
Montdidérien (80-60)	Blue						
Beauvaisis (60)	Green	Blue	Green	Blue	White	Blue	Blue
Soissonnais (60-02)	Green	Blue	Green	Blue	Green	Blue	Blue
Senlisien (60)	White	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Green
Omois (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Green	Green

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Avec des températures chaudes et des conditions sèches, les éclosions se sont accélérées sur l'ensemble de la région avec un rythme relativement soutenu durant toute la semaine dernière.

Plusieurs périodes d'éclosions ont été enregistrées, dont la prochaine période prise en référence est prévue pour le 22-24 juillet selon les secteurs, correspondant aux accouplements des 9 et 10 juillet.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
	du		au				du		au		
Flandre Maritime (59)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil	Amiénois (80)	du	02-juil	au	3-juil.	18-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil		du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil						
Flandre Intérieure (59-62)	du	02-juil	au	3-juil.	19-juil	Thiérache (59-02)	du	02-juil	au	3-juil.	18-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Lille Sud (59)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil	Pays de Bray (80-60)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil		du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Montreuillois (62)	du	02-juil	au	3-juil.	18-juil	Neslois (80-60-02)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil		du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
La Bassée (59)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil	St Quentinnois (02)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Hainaut (59)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil	Laonnois (02)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Abbevillois (80-62)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil	Montdidérien (80-60)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil		du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Arrageois (62)	du	02-juil	au	3-juil.	18-juil	Beauvaisis (60)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Cambrais (59)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil	Soissonnais (60-02)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Avesnois (59)	du	02-juil	au	3-juil.	17-juil	Senlisien (60)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil		du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	30-juil		du	16-juil	au	17-juil.	30-juil
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	02-juil	au	3-juil.	16-juil
							du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	30-juil

Carpocapse (suite et fin)**Modélisation et prévisions**

Selon la modélisation, le vol de première génération est désormais quasiment terminé sur l'ensemble des secteurs.

Les éclosions de larves sont quant à elles, en moyenne à l'échelle du réseau, à 87% variant de 70 à 94% de larves sortie d'œuf pour cette génération.

Il est impératif de suivre attentivement les pièges en parcelles car l'émergence du vol de seconde génération devrait s'opérer dans les prochains jours pour les secteurs les plus précoces.

Toujours pour ces secteurs, les premières éclosions devraient avoir lieu au début du mois d'août.

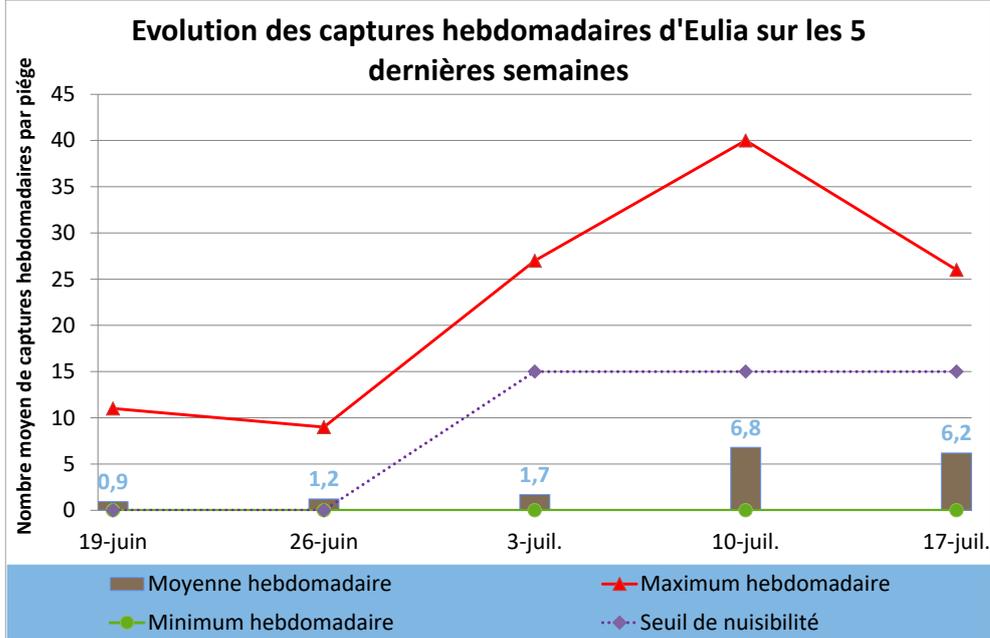


Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	99%	88%	19-juil	27-juil	10-août
Flandre Intérieure (59-62)	93%	70%	30-juil	10-août	24-août
Lille Sud (59)	100%	91%	15-juil	22-juil	05-août
Montreuillois (62)	99%	87%	20-juil	26-juil	11-août
La Bassée (59)	100%	89%	17-juil	25-juil	09-août
Hainaut (59)	100%	91%	14-juil	22-juil	06-août
Abbevillois (80-62)	99%	87%	19-juil	28-juil	11-août
Arrageois (62)	99%	85%	20-juil	28-juil	13-août
Cambrais (59)	100%	91%	13-juil	22-juil	04-août
Avesnois (59)	100%	94%	10-juil	19-juil	01-août
Amiénois (80)	99%	86%	20-juil	26-juil	11-août
Thiérache (59-02)	100%	91%	17-juil	23-juil	05-août
Pays de Bray (80-60)	94%	71%	28-juil	08-août	23-août
Neslois (80-60-02)	100%	90%	16-juil	24-juil	07-août
St Quentinnois (02)	100%	91%	14-juil	22-juil	04-août
Laonnois (02)	100%	93%	12-juil	19-juil	02-août
Montdidérien (80-60)	100%	88%	17-juil	24-juil	07-août
Beauvaisis (60)	100%	92%	13-juil	22-juil	04-août
Soissonnais (60-02)	96%	77%	24-juil	02-août	16-août
Senlisien (60)	100%	88%	17-juil	26-juil	09-août
Omois (02)	100%	91%	13-juil	23-juil	05-août

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Près de la moitié du territoire a été concernée par la présence du ravageur au cours de la semaine dernière. Si les populations les plus importantes avaient été enregistrées dans la partie sud de la région, il y a quinze jours, c'est dans les secteurs les plus au nord que les plus fortes captures l'ont été au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

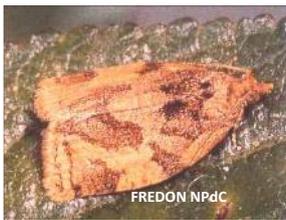
Il est essentiel d'opérer un suivi fréquent des pièges actuellement pour déceler au plus tôt le pic d'activité du ravageur pour ce vol de seconde génération.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

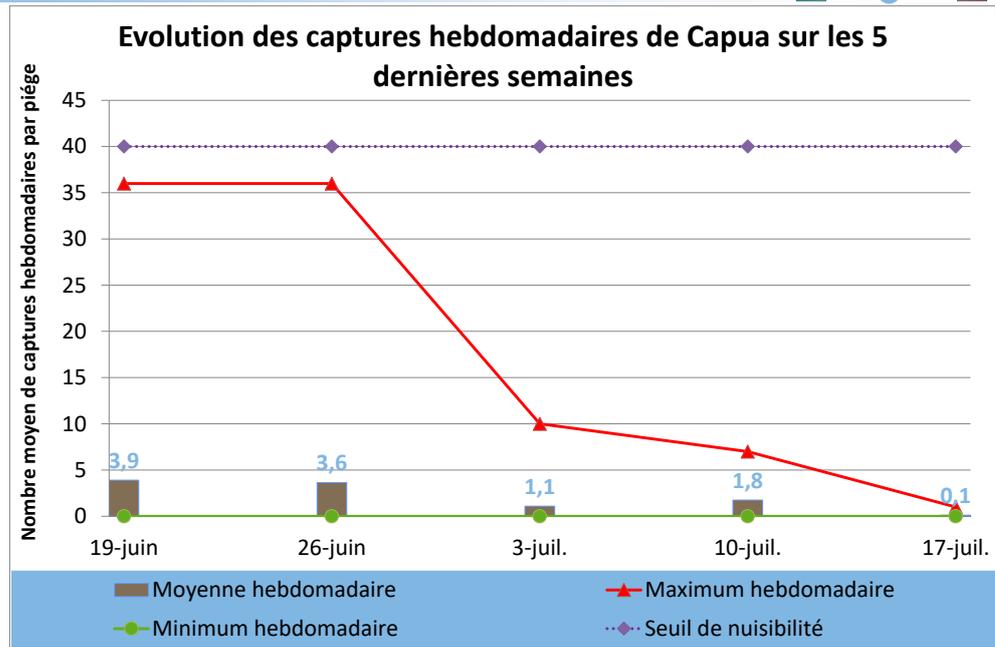
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	11-juil.	18-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	17,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	4,7	9,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	26,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	27,0	23,0	↘
Amiénois (80)	9,0	13,0	↗
Thiérache (59-02)	8,2	4,6	↘
Pays de Bray (80-60)	4,0	3,0	↘
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	14,0		
Beauvaisis (60)	14,0		
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Au cours de la semaine dernière, un seul secteur (Hainaut) a enregistré la présence symbolique du ravageur.

Analyses des risques,

En définitive, les niveaux de captures ont été quasiment nuls sur l'ensemble des parcelles. Aucun dépassement de seuil n'est à signaler pour la période.

Il convient de maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

En parcelles sensibles, aucun nouveau signalement de dégât n'a été enregistré au cours de la semaine dernière.

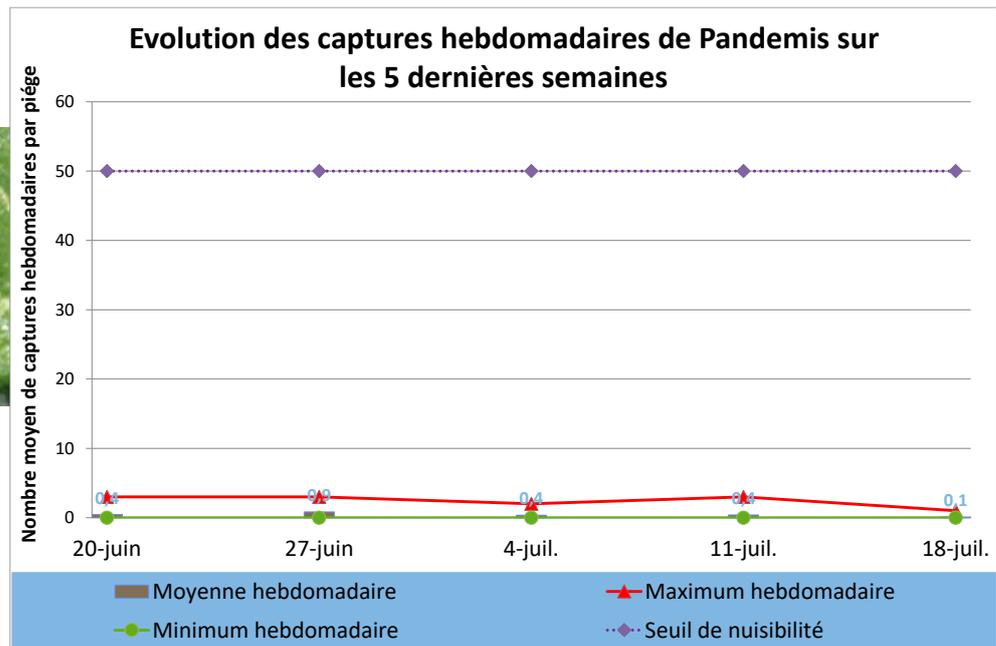
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	10-juil.	17-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	1,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)	7,0		
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	3,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	11-juil.	18-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)	1,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)		1,0	
St Quentinois (02)	0,0		
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	3,0		
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

À l'instar de capua, un seul secteur (Neslois) a signalé la présence de pandemis au cours de la semaine dernière. En définitive, une seule capture a été observée sur la période.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est observé, mais il convient de suivre l'évolution des captures.

Seuil de nuisibilité :
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

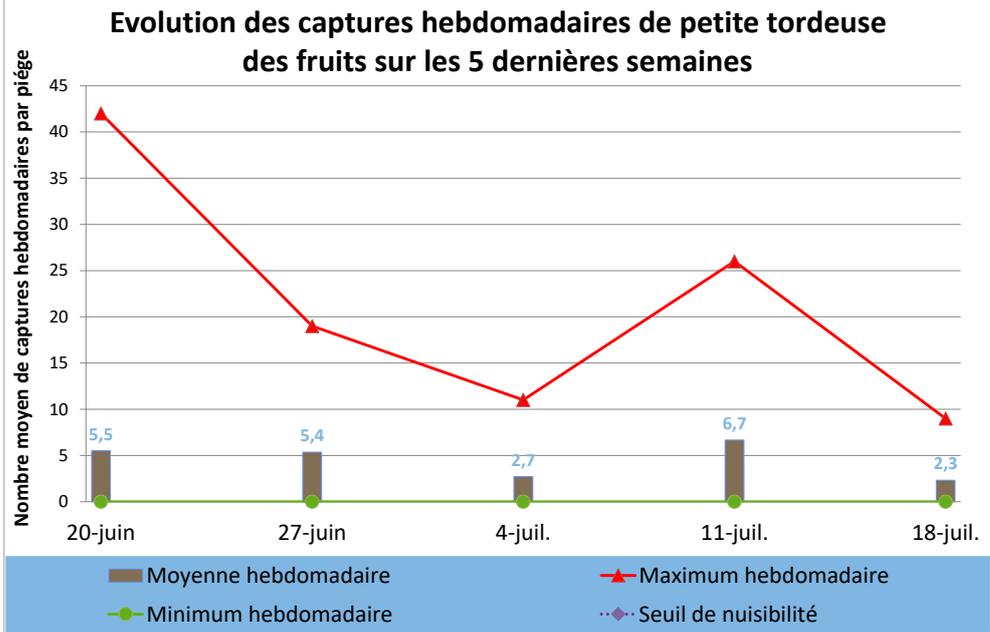
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Suite à la période d'activité plus intense, d'il y a quinze jours, sur l'ensemble de la région, les captures de petite tordeuse des fruits ont été en baisse au cours de la semaine dernière. Tous les secteurs, à l'exception de la Flandre Intérieure ont enregistré cette diminution des populations.

Des dégâts imputables au ravageur ont été enregistrés durant la semaine dernière notamment dans le secteur Arrageois.

Analyses des risques,

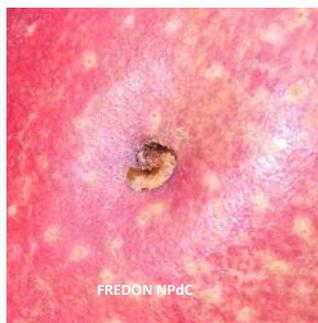
Si les populations adultes sont en baisse, les larves du ravageur vont majoritairement éclore dans les jours à venir. Il convient d'observer attentivement les parcelles actuellement.

Attention à ne pas confondre les dégâts du ravageur avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	11-juil.	18-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,5	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0		
La Bassée (59)		0,0	
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	2,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	8,0	1,0	↘
Thiérange (59-02)	6,8	3,3	↘
Pays de Bray (80-60)	26,0	5,0	↘
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	12,5	5,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	5,0		
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			



FREDON NPdC

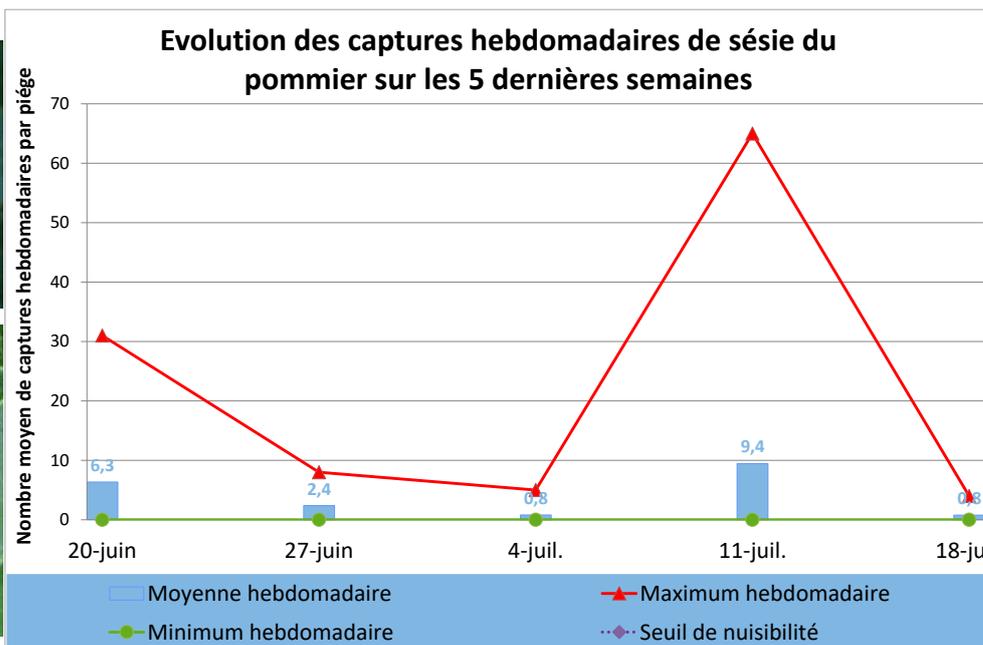


FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Une baisse notable des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Deux secteurs restent pour l'heure concernés par la présence du ravageur au cours de la semaine dernière, la Flandre Intérieure et l'Avesnois.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

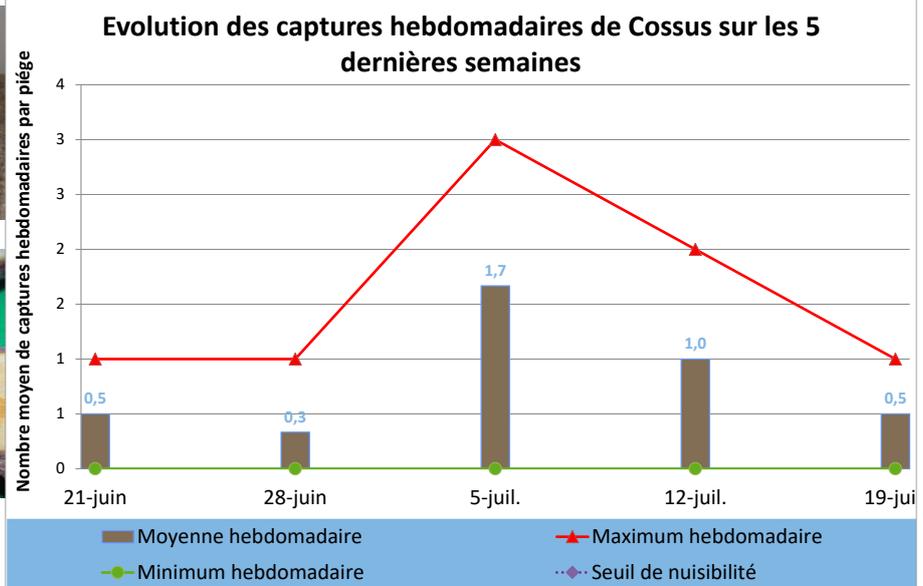
Le piégeage alimentaire, s'il n'a pas encore été mis en place à ce jour doit impérativement l'être dans les parcelles sensibles. Pensez au renouvellement du contenu des pièges au regard des fortes températures actuellement enregistrées.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	11-juil.	18-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	8,0		
Flandre Intérieure (59-62)	65,0	3,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	8,0	4,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,3	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus

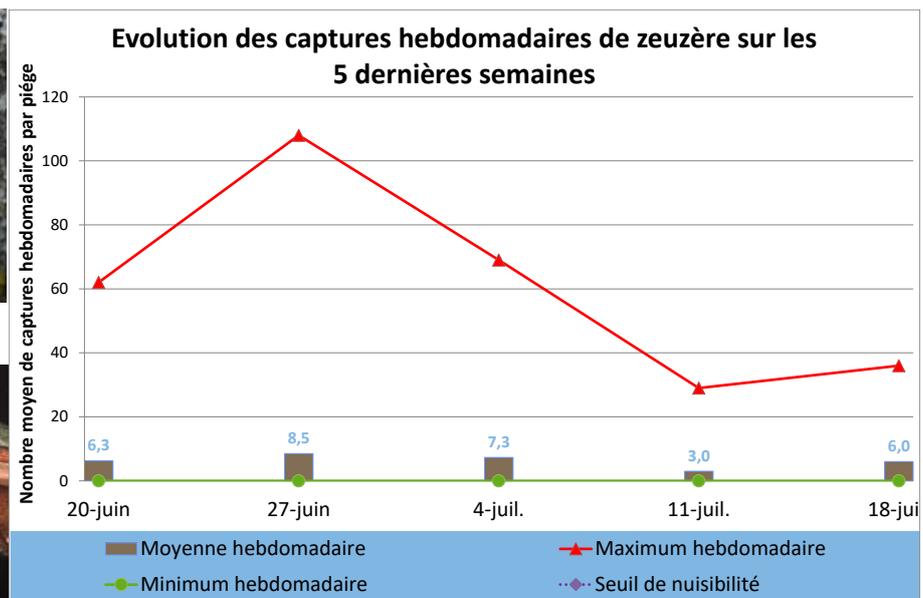


Le ravageur reste néanmoins bien présent sur la région avec des niveaux de captures de nouveau en baisse. Pour le moment, le ravageur est localisé sur les Flandres.

Zeuzère



Adulte



Le ravageur a été présent au cours de la semaine dernière sur de nombreux secteurs de la région. Des niveaux de populations relativement importants ont de nouveau été enregistrés comme sur les secteurs du Neslois ou Abbevillois.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :



- 4 Eulia
- 5 Mineuse cerclée
- 6 Mineuse marbrée
- 10 Tordeuse Orientale du Pécher

11 Tordeuse rouge des bourgeons

12 Tordeuse verte des bourgeons

13 Zeuzère

est à prévoir.

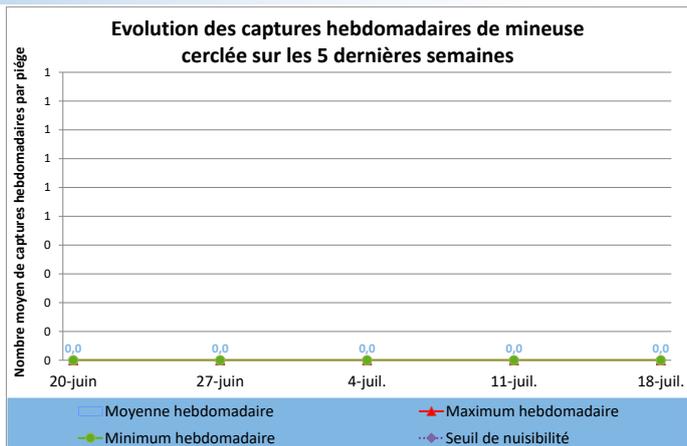
De même, l'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut d'ores et déjà s'envisager.



Autres lépidoptères en bref,

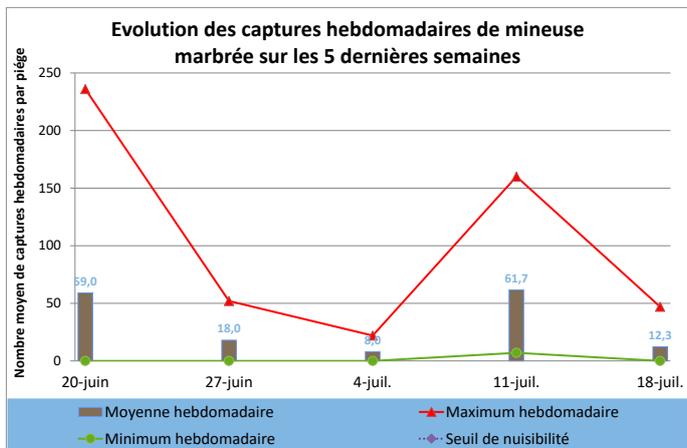
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



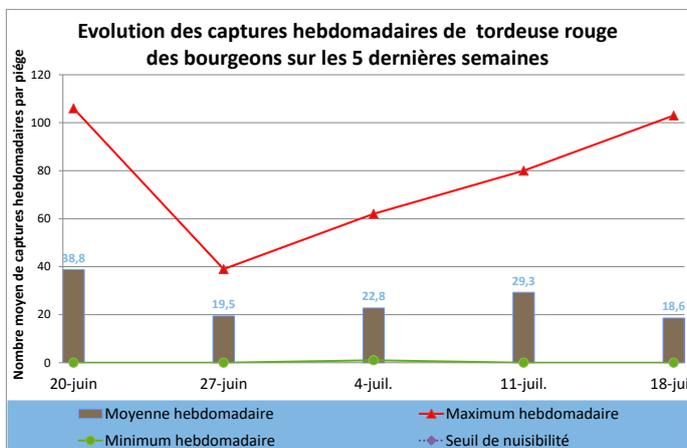
Mineuse marbrée

La troisième période d'activité majeure du ravageur semble d'ores et déjà s'orienter à la baisse. Les niveaux de population ont été à la baisse dans tous les secteurs concernés par le vol du papillon.



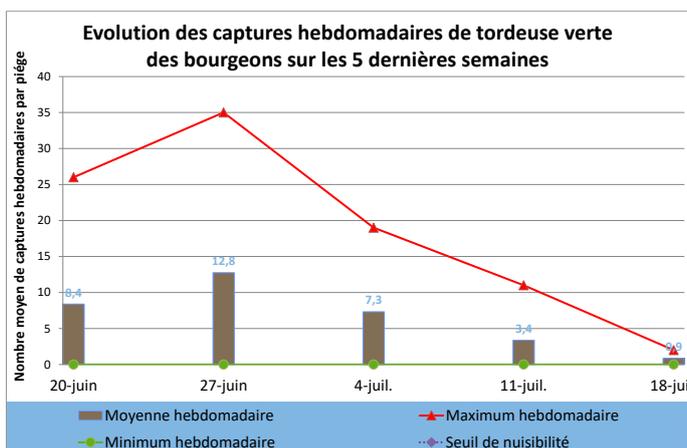
Tordeuse rouge des bourgeons

Le vol du ravageur a été en baisse au cours de la semaine dernière à l'échelle du réseau régional. Cependant, un vol de forte intensité a été enregistré sur le secteur du Hainaut sur la même période.



Tordeuse verte des bourgeons

La fin du vol du ravageur sur la région se confirme avec une nouvelle baisse des captures au cours de la semaine dernière. Tous les secteurs concernés par le vol du ravageur ont constaté cette diminution à l'exception de celui de l'Amiénois où une très faible augmentation a été observée.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le cycle de contamination par la maladie touche à sa fin en région dans des conditions peu propices. Dans la majorité des cas, les taux de contaminations ont été à la baisse, à l'exception du secteur de Flandre Intérieure où une très légère augmentation a été constatée.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	10-juil.	17-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	4,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,8		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	4,0	3,0	↘
Thiérache (59-02)	0,3	0,3	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)		2,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Analyses des risques,

Aucun secteur n'est, à ce jour, enclin à un dépassement de seuil.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques actuellement limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de contaminations ont été en augmentation significative sur fruits, au cours de la semaine dernière. Principalement concerné, le secteur du Hainaut a été fortement impacté par la maladie. Dans une bien moindre mesure, les secteurs Abbevillois, Arrageois et Amiénois, ont également enregistré des augmentations de symptômes. Le secteur du Soissonnais, est également enclin à des niveaux de contaminations sur feuilles et sur fruits significatifs.

Analyses des risques,

Les sorties de taches sont désormais terminées pour l'ensemble des contaminations primaires sur l'ensemble de la région.

Gestion des risques,

Il est impératif de réaliser des notations en parcelles afin de déceler toutes taches de tavelure issues des contaminations primaires.

L'absence de taches permettra de lever la vigilance concernant la maladie.

En revanche, si des taches sont d'ores et déjà présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	10-juil.	17-juil.	Tendance /S-1	10-juil.	17-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)				0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0			0,0		
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0			0,0	30,0	↗
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,5	2,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↗	0,0	0,0	↗
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	2,0	1,0	↘	1,0	2,0	↗
Thiérache (59-02)	0,5	1,0	↗	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)		0,0			0,0	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		5,0			6,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

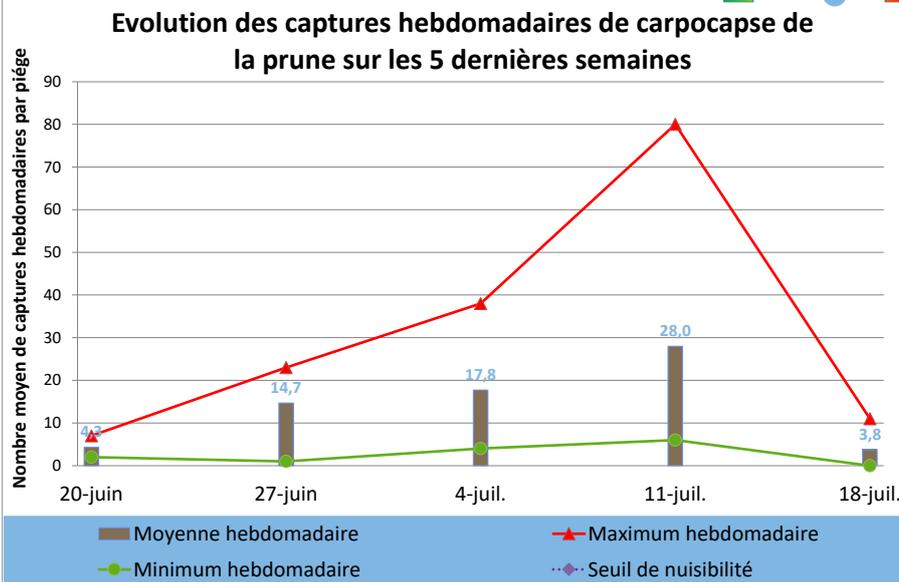


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	11-juil.	18-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	15,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	27,0	4,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	80,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	12,0	11,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	6,0		
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Après un pic vol ressenti, plus ou moins localement, il y a quinze jours, le ravageur a été bien moins présent sur ces secteurs (Avesnois et Abbevillois) au cours de la semaine dernière. Sur le secteur de la Thiérache, le vol du ravageur a été relativement constant.

Analyses des risques,

Les conditions sont toujours favorables aux accouplements et pontes du ravageur. L'incubation des pontes bénéficie également de conditions particulièrement favorables, permettant des éclosions rapides. La période est toujours à haut risque.

La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

La situation a été relativement calme et stable au cours de la semaine dernière. Attention, au cycle du ravageur qui se reporte préférentiellement sur les variétés au bon stade de maturité et donc sur les variétés plus tardives

désormais.

Analyses des risques,



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

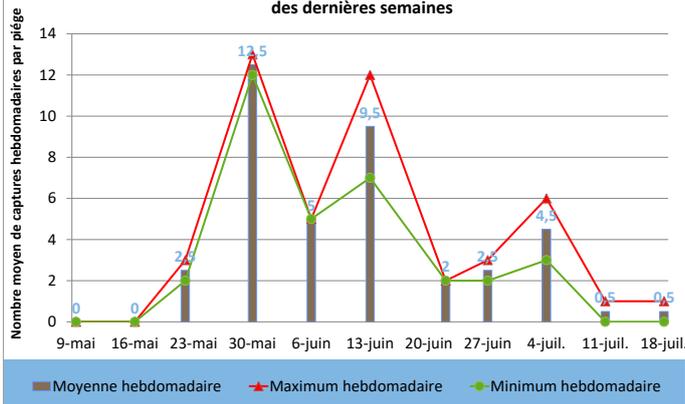
La période reste toujours à risque actuellement. Les conditions sont favorables à l'émergence des adultes et aux pontes. Les incubations sont également favorisées par les fortes températures actuelles. Attention au report des attaques sur les variétés un peu plus tardives désormais.

Éléments de biologie et de reconnaissance

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci.

Evolution des captures hebdomadaires de *Rhagoletis cerasi* au cours des dernières semaines



ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

L'entretien des pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impératif, (renouvellement de la glue, nettoyage des surfaces engluées...).

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Une récolte des fruits plus fréquente est également à envisager.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France